

**CENTRE DE RECHERCHE BERBERE – INALCO  
(PARIS)**

**TIRA N TMAZIYT**

***PROPOSITIONS POUR LA NOTATION USUELLE A  
BASE LATINE DU BERBERE***

**Atelier « Problèmes en suspens de la notation usuelle à base latine du berbère »  
(24-25 juin 1996)**

*Synthèse des travaux et conclusions élaborée par Salem Chaker*

**juillet 1996**

**Inalco - Crb : 2, rue de Lille, 75343 PARIS Cedex 07**

**CENTRE DE RECHERCHE BERBERE – INALCO  
(PARIS)**

***PROPOSITIONS POUR LA NOTATION USUELLE A BASE LATINE DU BERBERE***

*Atelier « Problèmes en suspens de la notation usuelle à base latine du berbère »  
(24-25 juin 1996),  
Synthèse des travaux et conclusions élaborée par Salem Chaker*

\*

L'atelier organisé par le Centre de recherche berbère faisait suite à la table-ronde internationale « *Phonologie et notation usuelle dans le domaine berbère* » (avril 1993), dont les actes ont été publiés dans les volumes 11 et 12 de la revue *Etudes et documents berbères* (1994 & 1995).

– *Ont participé aux travaux de l'atelier :*

**Inalco, Crb :**

Salem Chaker, Abdellah Bounfour, Mohamed Aghali, Kamal Naït-Zerrad, Mena Lafkioui, Ramdane Achab (Montréal), Mohamed Tilmatine (Berlin), Mouloud Lounaouci, Slimane Hachi (Cneh, Alger), Rachid Bellil (Cneh, Alger).

**Université de Bgayet (Bougie/Béjaïa) :**

Allaoua Rabhi, Nasreddine Kroun

**Université de Tizi-Ouzou :**

Ahcène Taleb

**Université de Fès :**

Miloud Taïfi, Meftaha Ameer, Mohyédine Benlakhdar

– *Ont participé à l'atelier par l'envoi d'une contribution écrite :*

Yidir Ahmed-Zaïd (Univ. de Tizi-Ouzou)

Amar Mezdad (Bgayet)

Mohamed Guerssel (Montréal, UQAM)

– *Ont également participé à la rencontre, à titre d'observateurs et d'experts extérieurs :*

Dominique Caubet (Inalco, arabe maghrébin)

Patrice Pognan, Michel Fanton, Marie-Anne Moreau (Inalco, Traitement automatique des langues).

\*

## I. PRELIMINAIRES

### 0. Quelques principes généraux

a)- La langue écrite dont il s'agit de fixer la notation usuelle est une *koiné dialectale* (kabyle, chleuh, rifain...), ouverte, à construire sur la durée.

Toute hypothèse de *koiné* pan-berbère est à rejeter, en tout cas comme objectif immédiat. Il faut éviter de constituer dans le champ berbère une nouvelle situation diglossique du type de celle de l'arabe classique/arabe dialectal, qui serait tout à fait contre-productive par rapport à l'objectif de promotion de la langue berbère et notamment à sa généralisation de l'écrit.

La langue de référence est donc le dialecte réel, dans ses réalisations effectives. C'est à partir de ces formes dialectales que se fait la nécessaire standardisation. Le critère de pan-berbéricité est à utiliser avec précaution, comme outil de décision *subsidaire*.

b)- La notation usuelle ne peut être la reproduction mécanique des notations scientifiques (phonétique, phonologique ou morpho-phonologique). L'appareillage conceptuel (et technique) que nécessitent les notations scientifiques ne peut être exigé de l'utilisateur moyen. Les analyses linguistiques éclairent les choix de la notation usuelle : elles ne s'imposent pas mécaniquement à ce niveau.

*On distinguera donc soigneusement notation scientifique et notation usuelle.*

– Le passage à l'écrit implique une certaine distanciation par rapport à la réalité orale : l'idée d'une notation qui serait le reflet fidèle de la prononciation est un mythe. L'écrit implique une formation préalable et un minimum d'analyse.

– La notation usuelle n'est pas seulement un ensemble de conventions définies pour l'émetteur (celui qui écrit) : elle doit également tenir compte de la réception et permettre un décodage aussi rapide que possible par le *lecteur*, en lui évitant ambiguïtés et hésitations, notamment au niveau syntaxique. En conséquence, les groupements syntagmatiques, les phénomènes intonatifs à fonction syntaxique... doivent être pris en compte dans la notation pour permettre une lecture fluide et assurée.

– La notation usuelle doit viser avant tout à la simplicité. Pour cela, elle doit répondre notamment aux critères de :

Stabilité : élimination du maximum de variations contextuelles et locales pour aboutir à *une représentation stable des segments*.

Représentativité : les formes les plus largement répandues au niveau du dialecte (et subsidiairement au niveau pan-berbère) doivent être privilégiées.

### 1. Quelques rappels préalables

Les problèmes de notation du berbère sont complexes et embrouillés. Depuis la parution des premières études consacrées à la langue berbère, au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, une multitude de systèmes de transcription ont été utilisés. L'atelier organisé par le Centre de recherche berbère avait pour but de faire le point sur cette question et, surtout, de proposer un système de notation *usuelle à base latine*, cohérent et praticable par tous.

Pour ce qui est du kabyle, une uniformisation progressive s'est opérée depuis une trentaine d'années, sous l'influence des pratiques du Fichier de Documentation Berbère d'abord, puis de l'oeuvre et de l'enseignement de Mouloud Mammeri, de l'action des associations culturelles, en émigration et en Algérie, des publications scientifiques et littéraires qui se sont multipliées depuis 1970. Il existe donc déjà un usage dominant, assez largement répandu.

*C'est d'emblée dans ce courant que l'on se place ; on essaye seulement d'en affiner et d'en améliorer certains points qui ne paraissent pas pleinement satisfaisants ou pour lesquels on constate des hésitations et des fluctuations dans les pratiques.*

**Il s'ensuit que les solutions retenues peuvent être considérées comme des propositions fermes et définitives pour la notation usuelle du kabyle.**

En revanche, pour les autres dialectes, notamment pour les variétés marocaines, il n'est pas certain que l'ensemble des propositions soient toutes parfaitement adaptées et qu'elles reçoivent l'assentissement de tous les spécialistes et des praticiens. Pour le Maroc, il ne s'agit donc que de solutions possibles, qui demandent encore vérifications et expérimentations.

*En outre, la notation usuelle de certains dialectes, notamment le rifain, pose des problèmes très particuliers, induits par des spécificités phonétiques et/ou phonologiques fortes, qui restent à explorer et à régler.*

## **2. Le système graphique (l'alphabet)**

Trois types d'alphabets peuvent être envisagés :

- l'alphabet berbère (tfinagh)
- l'alphabet arabe
- l'alphabet latin

Les trois écritures connaissent actuellement des utilisations effectives dans le monde berbère.

– Les tfinagh sont encore employés de nos jours par les Touaregs. Certains milieux kabyles (« Académie berbère ») les ont adoptés et adaptés pour noter leur dialecte : depuis le début des années 1970, il existe des publications dans lesquelles l'alphabet tfinagh sert de support à du berbère, surtout du kabyle. On constate cependant que, quelle que soit la force symbolique de cette écriture, ses usages restent réduits et essentiellement emblématiques (titres d'ouvrages, enseignes, textes courts...); aucune publication conséquente, aucune oeuvre littéraire n'a été écrite et publiée en tfinagh au cours des dernières années.

– L'écriture arabe a été employée, de façon plus ou moins systématique, dans tous les groupes berbérophones pour noter le berbère. La tradition la plus dense et la plus ancienne est celle des Chleuhs du Maroc. Aujourd'hui encore, c'est au Maroc que cette pratique est la mieux représentée ; la majorité des publications récentes « grand public » (notamment en littérature) utilisent les caractères arabes. En milieu kabyle, la notation en caractères arabes, qui ne semble jamais avoir eu une grande diffusion, ne se maintient guère qu'à titre d'usage individuel, chez les personnes de formation arabisante.

– L'alphabet latin est pratiqué, surtout en Algérie, depuis plus d'un siècle. Tous les intellectuels kabyles qui ont écrit leur langue ont eu recours aux caractères latins : Bensedira, Boulifa, Feraoun, Amrouche, Mammeri... Toutes les productions littéraires publiées récemment (poésies, romans, nouvelles...), toutes les publications scientifiques, toutes les revues associatives kabyles utilisent l'alphabet latin.

Au Niger et au Mali, les deux premiers pays qui ont reconnu le berbère (touareg) comme l'une de leurs langues nationales, on a officiellement adopté (1966) les caractères latins.

Au Maroc, la prédominance de l'alphabet arabe n'est que relative : la plus grande partie du corpus d'origine scientifique est notée en caractères latins et de nombreuses associations utilisent désormais également le latin, notamment dans le domaine rifain.

*L'atelier « Notation usuelle » considère unanimement que, quelles que soient les résonances historiques et symbolique du recours aux tfinagh ou l'intérêt idéologique de l'utilisation de l'écriture arabe, il faut impérativement s'en tenir, en accord avec la tendance largement dominante à l'échelle du monde berbère, aux caractères latins pour la notation usuelle.*

Ceci étant posé, choix n'implique pas exclusive : rien n'empêche l'utilisation de systèmes d'écriture concurrents pendant une période transitoire. De plus, même à long terme, il faut maintenir l'usage des tfinagh dans des circonstances et à des fins bien précises : notations de prestige, enseignes, en-têtes...

### 3. Le type de notation (phonétique, phonologique...)

Plusieurs types fondamentaux de notation peuvent être envisagés :

a)- *La notation phonétique* : la plus précise et la plus proche possible de la prononciation réelle que l'on vise à reproduire dans ses moindres détails.

Une notation phonétique peut donc être plus ou moins fine, en fonction de l'ouïe, de l'attention de l'individu qui transcrit, voire de l'utilisation d'auxiliaires instrumentaux (kymographe, appareillages d'analyse acoustique...).

b)- *La notation phonologique* : qui ne rend compte que des différences phoniques distinctives (c'est-à-dire, pouvant distinguer des mots ou des énoncés).

A ce niveau, on ne tiendra pas compte :

- des variations individuelles de prononciation,
  - des variations régionales,
  - des variations contextuelles, c'est-à-dire conditionnées par l'environnement phonique. Un /a/ n'a pas du tout le même timbre au voisinage d'un /z/ ou d'un /z/ emphatique
- ...

Sauf à sombrer dans un pointillisme sans fin, il est évident qu'une notation usuelle du berbère doit être de type phonologique ou, du moins, *s'inspirer fortement du principe phonologique*. Seul ce principe permet une stabilité dans la représentation graphique de la langue.

La (ou plutôt, les) notation phonétique doit être réservée à des travaux strictement scientifiques, dans lesquels les matériaux linguistiques, destinés à être soumis à une analyse, sont transcrits de la manière la plus fine possible.

Sans être a priori une notation de type "pan-berbère", la notation phonologique présente l'avantage de s'en rapprocher en éliminant les variations non fonctionnelles évoquées précédemment.

Mais, s'agissant d'une notation usuelle, l'adoption du principe phonologique ne saurait avoir la rigidité qu'il a chez les linguistes : des accommodements, des aménagements, d'autres considérations peuvent légitimement intervenir. Plutôt qu'une transcription phonologique

stricte, on préconise une *notation d'inspiration phonologique*, avec prise en compte de la structure morpho-syntaxique des énoncés.

## II. DES PROPOSITIONS CONCRETES

On n'examine pas dans cette synthèse l'ensemble des problèmes puisque, d'une part, un grand nombre d'entre eux peuvent être considérés comme déjà réglés par l'usage effectif et que, d'autre part, on peut se référer à la littérature spécialisée des linguistes (voir « Orientation bibliographique »). On se limite à un certain nombre de points délicats, ayant des incidences directes sur la notation courante.

### 1. Spirantes et occlusives simples.

Les occlusives simples du berbère – maintenues comme telles en touareg, chleuh...– deviennent normalement des spirantes en kabyle et dans beaucoup d'autres parlers berbères nord (rifain, Maroc central en partie...), d'où :

<u>berbère</u>	<u>kabyle</u>
<i>b d ḡ g</i>	<i><u>b</u> <u>d</u> <u>ḡ</u> g</i>
<i>t k</i>	<i><u>t</u> <u>k</u></i>

[On note ainsi les spirantes, conformément à l'usage des berbérissants, plutôt que de recourir aux symboles de l'Alphabet Phonétique International (A.P.I.) qui utilise des caractères grecs.]

La spirantisation étant en principe systématique, ce trait phonétique n'a aucune pertinence : il y a correspondance automatique « occlusive berbère » ↔ « spirante kabyle, rifain ».

Il existe bien certaines occlusives simples en kabyle ([k] dans *ibki*, "singe"), mais, dans la quasi-totalité des cas, ces occlusives sont prévisibles, c'est-à-dire conditionnées par un contexte phonétique précis,

Berbère		kabyle
<i>b</i>	reste	<i>b</i> après <i>m</i>
<i>d</i>	reste	<i>d</i> après <i>n, l</i>
<i>g</i>	reste	<i>g</i> après <i>b, f, r, n, z.</i>
<i>t</i>	reste	<i>t</i> après <i>n, l</i>
<i>k</i>	reste	<i>k</i> après <i>b, f, r, n, s,</i>

Les exceptions à ces règles sont rarissimes et seront négligées.

Pour une notation usuelle, il est donc inutile de tenir compte explicitement de la spirantisation et l'on écrira dans tous les cas : *b, d, ḡ, g, t, k*, quelle que soit la réalisation effective ; on notera ainsi de la même façon, en chleuh, en touareg ou en kabyle : *tamɣart, aḡad* (prononciation réelle en kabyle : [tamàrt, aḡàd]...).

➔ *La spirantisation, non ou très faiblement distinctive, ne sera pas notée dans la graphie usuelle.*

### 2. Phonèmes non-homogènes : affriquées et labio-vélarisées.

Beaucoup de dialectes berbères nord connaissent des articulations complexes, constituées de deux articulations distinctes simultanées ou se suivant de façon très rapprochée. Ce sont :

- les affriquées : dentales [t<sup>s</sup>, tt<sup>s</sup>, d<sup>z</sup>, dd<sup>z</sup>] ; pré-palatales [t<sup>ʃ</sup>, tt<sup>ʃ</sup>, d<sup>ʃ</sup>, dd<sup>ʃ</sup>]
- les labio-vélarisées : [b<sup>w</sup>, g<sup>w</sup>, k<sup>w</sup>, x<sup>w</sup>, q<sup>w</sup>, ɣ<sup>w</sup>...] et leurs correspondants tendus, notamment : [bb<sup>w</sup>, gg<sup>w</sup>, kk<sup>w</sup>, qq<sup>w</sup>...]

Les affriquées sont des occlusives dentales suivies de façon immédiate par un appendice sifflant [s] ou chuintant [ʃ]. Les labio-vélarisées sont des labiales ou des vélaires accompagnées d'une co-articulation semi-vocalique labio-vélaire ([w], [o, u] très furtif).

Pour les labio-vélarisées, la concomitance des deux articulations est telle que l'on a souvent l'impression d'entendre d'abord la résonance vocalique labio-vélarisée avant l'articulation consonantique proprement dite ; d'où des notations fréquentes comme : *amuqqran* (orthographié "Amokrane") pour *amq<sup>w</sup>ran*, "grand".

Ces articulations complexes ne sont pas un phénomène général et stabilisé, ni en berbère, ni même dans les dialectes où elles sont attestées.

### Les affriquées

Le phénomène concerne surtout le kabyle et quelques autres parlers du centre nord de l'Algérie (Chenoua).

Dans la notation usuelle kabyle, il y a uniformité des usages depuis plus d'une trentaine d'années ; les affriquées, que tous les critères phonétiques, phonologiques, dialectologiques et diachroniques, poussent à considérer comme des *phonèmes uniques*, sont notées par un seul caractère spécifié par une diacritée :

- t <sup>s</sup>	est noté	→	ṭ
- d <sup>z</sup> (très rare)		→	ẓ
- t <sup>ʃ</sup>		→	č
- d		→	ǧ

Mais dans une perspective de standardisation, on peut, sans aucun dommage, négliger la notation explicite des affriquées sifflantes (ṭ et ẓ) qui n'existent pas dans la plupart des grands dialectes et qui, de toutes façons, en kabyle même, n'ont qu'un rendement fonctionnel extrêmement très faible. De plus, les travaux descriptifs les plus récents (comme ceux de A. Rabhi et Kh. Madoui de l'Université de Bougie) ont montré que ces articulations n'existaient pas dans les parlers de la Kabylie maritime, à l'est de Bougie. Il est donc préférable de les ramener systématiquement au phonème dont elles sont historiquement ou morphologiquement issues :

ṭ → tt            et            ẓ → zz (issu de z),

č → ss (issu de s)

ce qui permet d'uniformiser la notation pour tous les dialectes berbères. On écrira donc, même en kabyle :

*yettawi, ittazzal* (et non : *yeččawi, iččazzal*)

*ifessi, ifesser*, issus des verbes *fsi* et *fser* (et non *ifetči, ifetčter*)

*igezzem*, issu du verbe *gzem* (et non *igezčzem*)

Pour les affriquées dentales sourdes de la finale de certains noms féminins (suffixe de féminin), on préférera la notation par un *t* simple, ceci pour conserver l'unicité des marques de féminin (*t—t*) : *tizit*, *tidet*...

→ *Les dentales affriquées du kabyle [t̥] et [z̥] ne seront plus notées. Elles seront ramenées systématiquement aux phonèmes dont elles sont, phonétiquement ou morphologiquement, issues.*

### Les labio-vélarisées

La labio-vélarisation des consonnes vélares et des labiales est un phénomène beaucoup plus répandu : il est attesté dans tous les grands dialectes berbères nord. Seul le touareg l'ignore totalement. Mais, à l'intérieur même des grandes régions berbérophones du nord, il est très instable : il peut être tout à fait absent dans certains parlers (comme la région de Bougie en Kabylie) et son extension et sa fréquence peuvent varier sensiblement entre les parlers qui le connaissent. Certains parlers de Grande Kabylie ou du domaine chleuh, par exemple, "labio-vélarisent" plus que d'autres de la même région. Ainsi, en Grande Kabylie, l'adjectif "grand" sera prononcé : *amq<sup>w</sup>ran* chez les At Yiraten et *amqqran* chez les At Yanni, distants de quelques kilomètres.

L'un des problèmes qui se posent à leur propos est de décider s'il s'agit d'un seul ou de deux phonèmes. Tous les critères utilisés par les linguistes dans ce genre de cas amènent à conclure qu'il s'agit de *phonèmes uniques* (un phonème et non succession de deux phonèmes, /k + w / par exemple). Les critères phonétiques et phonologiques sont par ailleurs nettement confirmés par les données morphologiques puisque dans le système des alternances verbales, *ces segments complexes sont traités comme des phonèmes uniques* : *ag<sup>w</sup>em*, "puiser, aller chercher de l'eau", *ak<sup>w</sup>er*, "voler" ont exactement la même morphologie que *asem* "jalouser", *arem* "goûter", *ames*, "salir" ou *afeg*, "voler"... verbes à deux consonnes radicales (type *aCC*).

Au niveau de la notation, tant scientifique qu'usuelle, il faut en conséquence représenter les labio-vélarisées par une seule lettre, accompagnée, éventuellement, d'un diacritique. Mais en fait, les pratiques effectives sont diverses.

– La représentation scientifique, de type *C<sup>w</sup>* ne paraît pas adéquate pour l'usage courant car sa réalisation n'est aisée que sur micro-ordinateur.

– Le Fichier de Documentation Berbère a utilisé un petit ° (de n°) au-dessus de la ligne d'écriture : *k<sup>°</sup>*, *g<sup>°</sup>* ... qui a l'avantage d'être facile à réaliser puisqu'il fait partie des conventions typographiques générales dans les écritures latines et qu'il est présent sur un clavier de machine à écrire.

– Mouloud Mammeri puis le Groupe d'études berbères de Vincennes (revue *Tisuraf*) et une majorité des praticiens du kabyle des vingt dernières années ont employé la succession "consonne + "semi-voyelle /w/" (*CW*) sur la même ligne d'écriture ; pour toutes les raisons exposées précédemment, cette pratique n'est pas une bonne solution et doit être abandonnée, d'autant qu'elle particularise le kabyle dans l'ensemble berbère.

On retiendra donc le ° en exposant, au-dessus de la ligne d'écriture, qui ne pose aucun problème de réalisation pratique : *g<sup>°</sup>*, *k<sup>°</sup>*... On écrira : *iregg<sup>°</sup>el*, *akk<sup>°</sup>*... Lorsqu'on en a la possibilité (polices spéciales sur micro-ordinateur), il est également possible de placer le petit ° directement sur la lettre : *ireg<sup>°</sup>gel*, *ak<sup>°</sup>el*.

Mais du point de vue phonologique, la labio-vélarisation apparaît clairement comme une caractéristique régionale, non ou faiblement distinctive. En fait, dans tous les parlers qui



ont des labio-vélarisées, les cas de pertinence sont rares et concernent surtout les phonèmes tendus, notamment /gg<sup>w</sup>/ : par exemple : *ireggel* (du verbe *rgel*) / *iregg<sup>w</sup>el* (du verbe *rwel*).

Dans la majorité des cas, il est donc possible de ne plus noter la labio-vélarisation ; on ne la maintiendra que dans les rares contextes où elle peut avoir un pouvoir distinctif.

→ *La labio-vélarisation, non ou faiblement distinctive, ne sera pas notée dans la graphie usuelle, à l'exception des rares contextes où il peut y avoir opposition. Dans ce cas, elle sera représentée par le petit ° en exposant.*

*La liste des contextes où elle peut avoir pertinence sera établie pour chaque dialecte.*

### 3. Les pharyngalisées (emphatiques et emphatisées)

L'emphase (plus précisément, la vélo-pharyngalisation) est un phénomène de retrait de la masse arrière de la langue vers la zone vélo-pharyngale.

Les emphatiques sont notées par un point sous la lettre : *ḍ ẓ ṭ ṣ...*

ex. : *iẓi* "vésicule biliaire", *aḍar* "pied".

A côté des emphatiques vraies (ayant statut de phonèmes), il existe des "emphatisées", dont on doit soigneusement les distinguer. Les emphatisées ne doivent pas être notées dans une transcription phonologique et encore moins dans une notation usuelle. Il s'agit de phonèmes non-emphatiques qui prennent une coloration emphatique en raison de la présence dans l'environnement immédiat d'une consonne emphatique ou d'articulation postérieure : vélaire, uvulaire : *aḍar*, "pied" est réalisé *aḍar* ; *ayrum* est réalisé *ayrum*, *aqerru*, *aqerru...*

Mais dans tous ces cas, l'emphase du [r] est conditionnée par la présence de l'emphatique vraie /d/ ou des vélares et uvulaires /y, x, q/.

On fera attention au fait que la même réalité physique (l'emphase) peut cacher des données linguistiques radicalement distinctes ; ainsi, [r] est un phonème dans *rwiy* "je suis rassasié" et sera donc noté, alors qu'on a affaire à une simple variante conditionnée dans [aẓrem] "intestin" que l'on devra écrire *aẓrem*.

→ *On ne notera donc que les emphatiques "vraies" (non-conditionnées) : /ḍ ẓ ṭ ṣ/.*

→ *Pour le [r], l'emphase ne sera notée que dans les très rares cas où il y a opposition. On écrira : rwiy "je suis rassasié", qui s'oppose à rwiy "j'ai/suis remué" ; reggem "promettre", distinct de reggem "insulter" (aoriste intensif). Mais on écrira : tarubia, "garance" tarakna, "tapis", malgré la réalisation emphatique du [r] car il n'y a aucun risque de confusion.*

→ *Pour les autres sons ([-ṣ Â...]), l'emphase sera toujours négligée, même dans les contextes, tout à fait exceptionnels, où elle ne paraît pas conditionnée, comme dans uṣṣay "lévrier", car le risque d'ambiguïté est inexistant.*

### 4. Les voyelles

Le système vocalique berbère nord est extrêmement simple puisqu'il se réduit aux trois voyelles fondamentales : /i/, /a/, /u/ (= "ou" du français). Quel que soit le timbre effectif

rencontré – ces phonèmes vocaliques connaissent des variantes nombreuses –, on le ramènera à l'une des trois voyelles ci-dessus.

### La voyelle neutre

Il existe par ailleurs une voyelle neutre (un "e" muet) très fréquente et très instable. En théorie, elle n'a pas de pertinence phonologique : elle n'apparaît que pour éviter la constitution de groupes consonantiques imprononçables (plus de deux consonnes successives).

*zger* "traverser", *tezger* "elle a traversé", *zegren* "ils ont traversé", *tzegremt* "vous avez traversé".

L'apparition de ce minimum vocalique, qui n'est donc qu'un "lubrifiant phonétique", est déterminée par l'environnement immédiat ; dans une notation phonologique stricte, on ne doit pas le noter et l'on écrira : /tzgrmt/ "vous avez traversé". Au niveau pratique, il est clair que la solution phonologique est difficilement praticable dans ce cas : elle rendrait le décodage extrêmement laborieux pour des locuteurs habitués à la graphie latine, notamment du français. On maintiendra la voyelle neutre dans la notation usuelle (et on écrira : *tzegremt*).

– Pour représenter cette voyelle, les linguistes utilisent normalement le "e" renversé [ə] ; pour la pratique courante, il faut évidemment employer le "e" normal qui n'a pas d'autre utilisation dans les dialectes berbères nord.

– On évitera de la multiplier inutilement, surtout à l'initiale où elle est particulièrement instable : on notera *zger* "traverser" et non *ezger*. Dans cette position, on ne la mettra systématiquement que devant les séquences mono- ou bi-litères sans voyelle pleine /i, a, u/ : *eg*, "faire", *ečč* "manger", *egg°*, "pétrir", *ens* "passer la nuit"... (mais : *ččiy*, *nsiy*...).

– Conventionnellement et pour éviter les fluctuations dans la forme graphique des unités, sa position sera stabilisée à l'intérieur des mots ; elle gardera toujours la position qu'elle occupe au sein du mot isolé et on ne tiendra pas compte de l'influence des éventuels affixes qui peuvent, en liaison avec les règles de syllabation, entraîner un déplacement de la voyelle neutre :

*ixeddamen* "ouvriers" → *ixeddamen-is* "ses ouvriers", même si la prononciation réelle est [ixddamn-is].

*irgazen* "hommes" → *irgazen-a* "ces hommes", même si la prononciation réelle est [irgazn-a].

*yefren* "il a trié" → *yefren-iten* "il les a triés", même si la prononciation réelle est [ifern-iten].

*izeddem* "il ramasse le bois" → *izeddem-d* "il ramène le bois", même si la prononciation réelle est : [izeddm-ed].

*ur asen-ten-id-ttakkey ara* "je ne les leur donnerai pas", même si la prononciation réelle est [ur asen-tn-id-ttakky ara].

➔ On maintiendra la voyelle neutre dans la position qu'elle occupe dans le mot isolé, mot isolé défini comme l'unité lexicale avec ses marques grammaticales non-mobiles.

## 5. Les assimilations dans la chaîne

Aux frontières de morphèmes, certaines séquences phonologiques ne sont pas réalisables telles quelles : il se produit un phénomène d'assimilation phonétique souvent très

important, qui a pour conséquence de masquer la structure réelle de la phrase ou du syntagme car les composants syntaxiques ne sont plus immédiatement apparents.

L'inventaire de ces phénomènes – *qui ne sont absolument pas généralisés, ni en kabyle, et encore moins à l'échelle du monde berbère* –, est le suivant :

$n + t$ — <i>n ta</i>	réalisé →	<i>tt</i> <i>tta</i> (de celle-ci)
$n + w$ — <i>n + wa</i>		<i>ww</i> , <i>bb°</i> ou <i>gg°</i> selon les régions <i>bb°a</i> (de celui-ci)
$n + y$ — <i>n yergazen</i>		<i>yy/gg</i> (selon les régions) <i>gnergazen</i> (de hommes)
$n + f$ — <i>n Faṭima</i>		<i>ff</i> <i>ffatima</i> (de Fatima)
$n + m$ — <i>n Muḥend</i>		<i>mm</i> <i>mmuḥend</i> (de Mohand)
$n + r$ — <i>n Ṛebbi</i>		<i>rr</i> <i>rṛebbi</i> (de Dieu)
$n + l$ — <i>n laẓ</i>		<i>ll</i> <i>llaẓ</i> (de faim)
$m + w$ — <i>am wa</i>		<i>mm</i> <i>amma</i> (comme celui-ci)
$f + w$ — <i>f waman</i>		<i>ff</i> <i>ffaman</i> (sur l'eau)
$d + t$ — <i>d tameṭṭut</i> (comparer avec : <i>d argaz</i> , c'est un homme) <i>d tmeṭṭut</i> (comparer avec : <i>d wergaz</i> , avec l'homme) <i>d tamɣart</i> (comparer avec : <i>d amɣar</i> , c'est un/le vieux) <i>d temyart</i> (comparer avec : <i>d wemyar</i> , avec le vieux) <i>ad tawi</i> (comparer avec : <i>ad yawi</i> , il emmènera)		<i>tt</i> (ou, localement : <i>ṭṭ</i> ) <i>ttameṭṭut</i> (c'est une femme) <i>ttmeṭṭut</i> (avec la femme) <i>ttamɣart</i> (c'est une/la vieille) <i>ttemyart</i> (avec la vieille) <i>attawi</i> ou <i>aṭṭawi</i> (elle emmènera)
$d/\dot{d} + t$ — <i>tezriḍ-t</i>		<i>tt/ṭṭ</i> <i>tezriṭṭ</i> (tu as vu-le = "tu l'as vu")
$d(d)$ (occlusif) + $t$ — <i>a d(d) tawi</i>		<i>dd</i> <i>a dd awi</i> (elle amènera ici)

<i>tt + t—</i>	<i>tt</i>
<i>i/y + y—</i> <i>ay/i yezran</i>	<i>igg</i> <i>iggezran</i> (qui a vu)
<i>g + w/u—</i> <i>deg uzal</i> <i>gg waman</i>	<i>gg<sup>w</sup></i> <i>degg<sup>w</sup>zal</i> (dans journée). <i>gg<sup>w</sup>aman</i> (dans l'eau)

Ces phénomènes sont extrêmement fréquents dans le discours dans la mesure où ils concernent des outils grammaticaux de très haute fréquence : *d* de phrase nominale ; *d*, préposition "et/avec" ; *n*, "de" et de nombreuses autres prépositions : *am*, "comme", *yef*, "sur", *deg/gg*, "dans", etc. Ils sont aussi particulièrement fréquents dans le groupe verbal, en raison des successions de morphèmes (préverbes comme *ad*, affixes, marques diverses...) ; dans ce contexte, des assimilations très spécifiques peuvent même se produire. On n'envisage ici que les règles générales, les cas particuliers feront l'objet de mises au point particulières.

Du point de vue de la phonologie, la situation est tout à fait claire : ces assimilations doivent être rétablies dans leur forme canonique et l'on écrira :

*/awal n wergaz/* "parole d'homme" et non [awal wwegaz] ou [awal bb<sup>w</sup>ergaz] (réalisations phonétiques)

*/lbaṭel n tmeṭṭut/* "injustice de femme" et non [lbaṭel ttmeṭṭut]

*/tullas n taddart/* "les jeunes filles du village" et non [tullas ttaddart]

*/ad tawi/* "elle emmènera" et non [attawi] ou [aṭṭawi]

Dans une notation usuelle, le principe phonologique doit également prévaloir et ce pour deux types de raisons complémentaires :

– En rétablissant la forme canonique, la solution phonologique permet un gain important au niveau de la clarté syntaxique de l'énoncé puisque les composants sont clairement identifiables.

– On se rapproche ainsi des formes effectivement attestées dans la généralité du berbère car ces phénomènes d'assimilations sont, pour la plupart, très localisés ; en d'autres termes, *awal n wergaz* sera immédiatement décodable par tout berbérophone, ce qui ne serait pas le cas de *awal wwegaz* ou *awal bb<sup>o</sup>ergaz*.

On pourra cependant, dans les situations pédagogiques, réserver transitoirement le cas de l'assimilation /d + t/ qui se réalise dans tous les dialectes berbères sous des formes quasi-identiques (*tt* ou *ṭṭ*). Dans ce cas, il sera possible, d'indiquer le phénomène d'assimilation phonétique, en introduisant un trait de soulignement entre le *d* et *t* (*d\_tameṭṭut*, "c'est une femme").

– On précisera que la restitution phonologique ne sera pas opérée pour les assimilations lexicalisées, c'est-à-dire, à l'intérieur du mot (défini comme l'unité lexicale avec ses marques obligatoires) : on écrira donc *tayaziṭ*, *tayaṭ* (et non *tayaziḍt*, *tayaḍt*) etc. Dans de tels cas, la désassimilation ne présenterait strictement aucun intérêt informatif.

## Les successions de voyelles

Le berbère ne tolère pas de suites immédiates de voyelles à l'intérieur d'un même syntagme. Lorsque, du fait des assemblages d'unités dans les énoncés, deux voyelles appartenant à deux morphèmes distincts, se trouvent être en contact, la première d'entre elles est normalement éliée : /V + V/ → /(V) + V/ ; par exemple :

- *ur yeddi ara* "il n'est pas allé", réalisé : *ur yedd' ara*
- *mi ara d yas* "lorsqu'il arrivera", réalisé : *ur d-yus'ara*

On optera dans tous les cas pour la restitution des composants vocaliques de la forme canonique des mots ; on écrira donc : *ur yeddi ara, mi ara d-yas...*

On ne confondra pas ces cas, directement conditionnés dans la chaîne phonique, avec les nombreux allomorphes des affixes du nom et du verbe en position post-vocalique (par ex. : *-as* > *-yas, -has...* pronom personnel affixe régime indirect de 3ème pers. sing.), qui sont des variantes morphologiques, non-prévisibles dans leur forme précise, et qui seront donc notées comme telles (*yenna-yas* "il lui a dit").

De façon générale, on ne tiendra pas compte des conditionnements syntagmatiques des voyelles ; *on conservera toujours à la voyelle sa forme normale dans le mot isolé*. Ainsi, les nombreux nominaux à marque d'état d'annexion en *u—* (type *ufus, uderyal*) seront toujours notés avec une voyelle /u/, quelle que soit la réalisation dans la chaîne ; on écrira : *i uderyal*, "pour l'aveugle" *i ufus* "pour la main" (et non *i wderyal, i wfus*)...

→ *Tous les cas d'assimilations, consonantiques ou vocaliques, dans la chaîne (à la frontière de morphèmes) seront désassimilés et rétablis dans leur forme phonologique (et syntaxique).*

## 6. Quelques problèmes graphiques

a)- Les chuintantes [-z] et [š], conformément à l'usage maintenant bien établi en kabyle seront notées, pour des raisons typographiques évidentes :

- pour la sonore [ž] 

<i>j</i>	<i>jjj</i> "guérir"
<i>c</i>	<i>uccen</i> "chacal"
- pour la sourde [š]

b)- Les vélaires seront notées :

- pour la sonore ("gh") 

<i>γ</i>	<i>ay</i> "prendre, acheter"
<i>x</i>	<i>axxam</i> "maison"
- pour la sourde ("kh")

c)- Les pharyngales seront notées :

- pour la sonore 

<i>ε</i>	<i>yeεya</i> "il est fatigué"
<i>ħ</i>	<i>yeħla</i> "il est guéri"
- pour la sourde

La lettre grecque "*epsilon*" a l'avantage de rappeler le 'ayn arabe. La notation ancienne par un accent circonflexe sur la voyelle est mal adaptée en contexte vocalique et difficilement extensible à l'ensemble du domaine berbère.

## 7. L'usage du trait d'union (tiret séparateur de mots)

On préconise l'usage des tirets entre le *Nom*, le *Verbe* ou la *Préposition* et leurs *affixes mobiles*. Sur le plan phonétique – notamment au niveau de l'intonation –, les séquences

« *Nom/Verbe/Préposition + Affixe(s)* » constituent des ensembles homogènes : il n'y a entre eux ni pause ni rupture possible. Les groupes « *Nom/Verbe/Préposition + Affixes* » sont des ensembles d'unités solidaires : en cas de déplacement, c'est l'ensemble qui doit bouger.

On écrira : *yezzenz-it*, "il l'a vendu"; *yusa-d*, "il est arrivé (vers ici)"; *axxam-is*, "sa maison", *yur-es* "chez lui"...

Ce choix présente un intérêt évident pour la lecture car il permet le décodage immédiat des énoncés :

– Les constituants de la phrase ne sont pas en simple relation de juxtaposition. Ils se regroupent en sous-ensembles intermédiaires (les syntagmes), doués d'une certaine autonomie. Le décodage ne se fait pas par addition des unités successives, mais par intégration des rapports existants entre les syntagmes. Le travail du lecteur sera donc grandement facilité si la notation lui fournit des marqueurs des relations internes aux groupes.

Dans : *yekcem s axxam-is*, "il est entré dans sa maison", le possessif *-is* entretient des rapports prioritaires avec *axxam* avant même d'être un constituant de la phrase globale, ce qui justifie que l'on écrive *axxam-is* et non *axxam is*.

– Comme il existe en berbère de nombreux éléments grammaticaux comportant un seul phonème et souvent homophones, l'absence de tirets entre le *Nom* et le *Verbe* et leurs affixes peut conduire à de sérieuses difficultés de décodage, voire même à des ambiguïtés :

*yedda d gma s* (sans tiret) peut s'interpréter comme

- *yedda d gma-s*, "il est allé avec son frère" (*d* = "avec")

- *yedda-d gma-s* "Son frère est venu" (*d* = "vers ici")

Et les choses seront encore plus troublantes si l'on rajoute un complément nominal introduit par une préposition courte :

*yedda d gma s s asif*

- *yedda-d gma-s s asif*, "son frère est venu à la rivière"

- *yedda d gma-s s asif*, "il est allé avec son frère à la rivière"

Pour éviter ce type de situation et, plus généralement, pour faciliter le décodage, on reliera tous les affixes par un tiret au mot auquel ils se rapportent.

On précisera que :

– Cette proposition s'applique aux affixes *mobiles/facultatifs* du Nom, du Verbe, des Prépositions et autres unités grammaticales (les interrogatifs notamment), *mais non à la préposition précédant un Nom, ni aux marques de négation et d'aspects/temps précédant le verbe* ; on écrira :

*yedda s asif*, "il est allé à la rivière" ; *tullas n taddart*, "les jeunes filles du village"

*ad yeddu s asif*, "il ira à la rivière"

*ur yeddi ara s asif*, "il n'est pas allé à la rivière"

*ur itteddu ara s asif*, "il n'ira pas à la rivière"

*yur medden* "ches les gens", mais : *yur-sen* "chez eux"

– En vue d'établir des règles simples, il paraît préférable de ne pas traiter de façon différenciée les divers cas d'affixation : après le Verbe/après le Nom, après le Verbe (affixes post-posés)/devant le Verbe (affixes anté-posés), après préposition... Dans tous les cas,

quelles que que soient la position et la nature de l'affixe et quelle que soit la nature du noyau, on reliera l'affixe à son point de rattachement par un trait d'union.

On écrira donc :

Pour un Verbe :

<i>yefka-yas-t-id</i>	"il le lui a donné (vers ici) "
<i>ad as-t-id-yefk</i>	"il le lui donnera"
<i>ur as-t-id-yefki ara</i>	"il ne le lui a pas donné"

Pour un Nom

<i>argaz-is, baba-s</i>	"son mari", "son père"
<i>argaz-ines</i>	"son mari"
<i>argaz-a, axxam-agi,</i>	"cet homme"
<i>argaz-ad</i>	"cet homme"
<i>argaz-inna, argaz-ihin</i>	"cet homme (là-bas)"
<i>axxam-is</i> ou <i>axxam-ines</i> , ou <i>axxam-nnes</i>	"sa maison"
<i>axxam-nni</i>	"la question (en question)"
<i>axxam-nni-ines</i>	"sa maison (en question)"
<i>axxam-agi-ines</i>	"sa maison (-ci)"

On pourra ainsi immédiatement distinguer : *idrimen-ines* "son argent", de : *idrimen ines* "l'argent est à lui".

Pour une Préposition

<i>yur-i, yur-ek, yur-em, yur-es</i>	: chez-moi, chez-toi, chez-toi (fém.), chez-lui
<i>fell-i, fell-ak, fell-am, fell-as</i>	: sur-moi, sur toi, sur toi (fém.), sur-lui
<i>zdat-i, zdat-ek, zdat-em, zdat-es</i>	: devant-moi, devant-toi, devant toi (fém.), devant-lui.

## 8. Quelques conventions d'usage : ponctuation, majuscules, noms propres.

L'ensemble de ces questions fera l'objet d'une approche détaillée ultérieure, mais quelques recommandations peuvent néanmoins être formulées dès à présent.

– Les noms propres berbères, de toutes natures, seront conservés dans leur forme *phonétique courante locale* ; on écrira : *Iyil bb<sup>o</sup>ezru* (et non *Iyil n wezru*), nom d'un village kabyle. La fonction essentiellement identificatoire des noms propres interdit la restitution phonologique.

– Les noms propres non-berbères devront faire l'objet d'une codification systématique ultérieure. Toujours pour préserver la fonction identificatoire, on n'hésitera pas à utiliser les caractères "p, v, o..." dans la notation des noms propres étrangers.

– Les majuscules seront utilisées pour le premier caractère des noms propres et à l'initiale de phrase.

– Les autres signes de ponctuation seront employés dans les conditions habituelles pour les langues à notation latine.

On veillera notamment à l'utilisation de la virgule pour marquer les *ruptures intonatives*, particulièrement importantes comme indice syntaxique en berbère (pour l'indicateur de thème, pour certains types de prédicats etc.). On écrira :

*argaz-nni, zriy-t*, "l'homme (en question, je l'ai vu"  
*idrimen, ines*, "l'argent, il est à lui"  
*argaz, n tmurt* "l'homme est du pays" (structure prédicative), à distinguer de :  
*argaz n tmurt* "un/l'homme du pays" (syntagme nominal non-prédicatif).

\*

**Orientation bibliographique** (ne sont signalés ici que les titres traitant expressément de la notation usuelle ; pour les travaux de phonétique et phonologie, on se reportera à la « Chronique des études berbère - Langue et littérature » de S. Chaker).

- Ramdane Achab : *Tira n tmazight (taqbaylit)*, Tizi-Ouzou, Tafsut, 1990 ; reprend et développe : *Langue berbère (kabyle) : Initiation à l'écriture*, Paris, Imedyazen, 1979.
- Salem Chaker : « Propositions pour une notation usuelle du berbère (kabyle) », *Bulletin des études africaines de l'Inalco*, II/3, 1982 ; repris dans *Textes en linguistique berbère (Introduction au domaine berbère)*, Paris, CNRS, 1984 et *Manuel de linguistique berbère I*, Alger, Bouchène, 1991.
- Kamal Naït-Zerrad : *Manuel de conjugaison kabyle...*, Paris, L'Harmattan, 1994/Alger, Enag-Editions, 1995.
- Actes de la table-ronde internationale « Phonologie et notation usuelle dans le domaine berbère - Inalco, avril 1993 », *Etudes et documents berbères*, 11 & 12, 1994 & 1995.



**SYSTEME DE NOTATION USUELLE POUR LE BERBERE (dialectes nord)**

Voyelles	i	e	u ("ou" français)
		a	
Semi-voyelles	y		("j" de l'A.P.I.)
	w		
Consonnes			
Labiales	b	[b/b]	<i>ibawen</i> "fèves"
	f		<i>tafat</i> "lumière"
	p		<i>apaki</i> "paquet" (emprunt français)
Dentales	m		<i>am</i> "comme.."
	d	[d/d]	<i>da</i> "ici."
	t	[t/t]	<i>ta</i> "celle-ci"
	ḍ	[ḍ/ḍ]	<i>iḍ</i> "nuit"
	ṭ		<i>aṭas</i> "beaucoup"
Sifflantes	n		<i>ini</i> "dire"
	z		<i>izi</i> "mouche"
	s		<i>as</i> "jour"
	ẓ		<i>aẓ</i> "s'approcher"
Pré-palatales	ṣ		<i>ṣṣabun</i> "savon"
	j		<i>jjj</i> "guérir"
	c		<i>iccew</i> "corne" ("ch" français)
	č		<i>ečč</i> "manger"
Vélaires	ǧ		<i>eǧǧ</i> "laisser"
	g	[g/g]	<i>taga</i> "carde"
	k	[k/k]	<i>akal</i> "terre"
	ɣ		<i>iɣi</i> "petit-lait" ("gh")
	x		<i>axxam</i> "maison" ("kh")
Pharyngales	q		<i>qqed</i> "brûler/cautériser/passé au feu"
	ε		<i>yeεya</i> "il est fatigué"
Laryngales	ḥ		<i>ḥudd</i> "protéger"
	h		<i>ih</i> "oui"
Liquides	r		<i>tarwa</i> "progéniture, enfants"
	ɾ		<i>ɾwiɣ</i> "je suis rassasié"
	l		<i>ali</i> "monter"

**Rappel :**

→ Les labio-vélarisées ne sont pas notées, sauf dans les rares cas où il peut y avoir risque de confusion : *ireggel* "il bouche, obstrue (Intensif)" / *iregg°el* "il fuit (Intensif)".

→ Les affriquées dentales (*ṭ*, *ẓ*) ne seront pas notés et ramenés à *tt* et *zz* dans le cas général.

◆ **Texte kabyle** (d'après le *Roman de chacal*, par Brahim Zellal, FDB, Fort-national, 1964)

### 1. Notation phonétique

*di zzman aməzwaru, nnəʒmaɛən ləwħuš məsgallən ur uyalən ad myəččən. rran izəm d agəllid fəll-asən. ršan tilas d inigan : wa ur yəttawəd wa ! izəm, yəzdəy tizgi taməqq<sup>w</sup>rant, nətta d wuən d yiləf, t-təwtult, d wəyyul, t-tyaziṭ, t-tfunast ; llan akk<sup>w</sup> d ix<sup>w</sup>əddamn-is : iləf, yəgga fəll-as ; uššən, yəddal yiss ; tawtult, yəssumut-itt ; abarəy yəttag<sup>w</sup>əm-az-d aman ; ayyul izəddm-əd isyarən ; tayaziṭ, təttarw-az-d timəllalin ; ma t-tafunast, tətakk-az-d ayəfki.*

*hənnan ləwħuš, təkṣa tayəf d wuən ! Fərħən akk<sup>w</sup> s ddunit-nnsən axaṭər si ləhna i dd (t)əkka ləyna ! ala uən ur nəfriḥ ara : yuy tanumi yəkkaṭ timəyriwin. yəndəm aṭas yəf liḥala n zik. m(i) ara d yəsməkti aksum azəgzaw d idammən yəhman, ad as yuyal t-tissəlbi.*

### 2. Notation phonologique

*di Zman amzwaru, Nžmaɛn lwħuš ; msgaln ur uyaln ad myččn. Ran izm d agLid fL asn. ršan tilas d inigan : wa ur yTawəd wa ! IzM, yzdy tizgi tamQrant, nTa d wuCn d yilf, d twtult, d wyyul, d tyaziṭ, d tfunast ; Lan aK d ixDamn is : ilf, yGan fL as ; uCn, yDal yi S ; tawtult, ySumu iT ; abary yTagm as d aman ; ayyul izDm D isyarn ; tayaziṭ, tTarw as d timLalin ; ma d tafunast, tTaK as d ayfki.*

*hNan lwħuš, tksa tayəf d wuCn ! frħn aK s Dunit Nsn axaṭər si lhna i D tkka lyna ! ala uCn ur nəfriḥ ara : yuy tanumi yKat timyriwin. yndm aṭas yf liḥala n zik. mi ara D ysmkti aksum azgzaw d idaMn yhman, ad as yuyal d tiSbi.*

[attention, le statut des couples  $T / \bar{T}$  et  $c/c^w$  peut varier selon les parlers !]

### 3. Notation usuelle

Di zzman amezwaru, nnejmaɛen lewħuc ; mesgallen ur uyalen ad myeččen. Rran izem d agellid fell-asen. Ršan tilas d inigan : wa ur yettawəd wa ! Izem, yezdey tizgi tameqqrant netta d wuccen d yilef, d tewtult [d-tewtult], d weyyul, d tyaziṭ [d-tyaziṭ], d tfunast [d-tfunast] ; llan akk [akk<sup>o</sup>] d ixeddamen-is : ilef, yeggan fell-as ; uccen, yeddal yis-s ; tawtult, yessumut-itt ; abarey yettagem-as-d aman ; ayyul izeddem-d isyaren ; tayaziṭ, tettarew-as-d timellalin ; ma d tafunast [d-tafunast], tettakk-as-d ayefki.

Hennan lewħuc, tekṣa tayəf d wuccen ! Ferħen akk [akk<sup>o</sup>] s ddunit-nsen axaṭer si lehna i d-tekka ləyna ! Ala uccen ur nefriḥ ara : yuy tanumi yekkat timeyriwin. Yendem aṭas yef liḥala n zik. Mi ara [m'ara] d-yesmekti aksum azegzaw d idammen yəhman, ad as-yuyal d tisselbi [d-tisselbi].

*N.B. entre crochets, usages qui peuvent être maintenus de manière transitoire, à des fins pédagogiques.*

Dans les temps anciens, tous les animaux se réunirent et se firent jurer réciproquement de ne plus se dévorer les uns les autres. Ils établirent le lion comme roi. Ils fixèrent des règles et des juges fermes : personne ne devait plus agresser personne ! Le lion habitait dans une grande forêt avec le chacal, le sanglier, la hase, l'âne, la poule et la vache. Tous les animaux étaient les serviteurs du lion : le sanglier lui servait de matelas, le chacal de couverture, la hase de coussin ; le renard allait chercher l'eau, l'âne était de corvée de bois, la poule lui donnait des oeufs, quant à la vache, elle lui procurait le lait.

Les animaux vivaient en paix : la chèvre et le chacal paissaient ensemble ! Tous étaient heureux de leur nouvelle vie car la paix garantit la prospérité ! Seul le chacal n'était pas heureux : il avait l'habitude de faire des mauvais coups. Il regrettait beaucoup la vie d'autrefois. Quand il se rappelait le goût de la viande crue et du sang chaud, il devenait comme fou !

♦ **Texte tachelhit (notation usuelle)** [sujet du Bac 1995]**Tafqirt d Muḥ u Ğeddi**

Tella twala n waman y dar yat tfeqqirt. Tasi amadir-nns ; telkm-nn tayult-nns. Teqqen asaru ; tmun d trga ar imi n tnuḍfi taf-nn aman skrn mani yaḍn. Tmun d usaru aylliyy tlkm yilli sswan. Taf-nn gi-s yan urgaz ar ukan isswa. Tnna-yas tfeqqirt-lli :

- Muḥ u Ğeddi ! max aylliyy terzemt i waman-inu ?
- Izd is trit ad mmtnt tirkmin-inu, ti-nnm uhu ?

Tall tfeqqirt-lli amadir, tut ser-s Muḥ u Ğeddi, tzemzel kullu uxsan y imi-nns. Iftu nit yalli ibbi-yas-d tannfult n uşrud s tgemmi n tnebbat t Ugadir. Y ass-lli tumez tannfult ar tseqsa alliy as-mlan mani-s rad tftu s tgemmi n unbbaḍ yrin-as :

– Ijja Ğli d Muḥ u Ğeddi !

Tbidd imikk imikk s ibidd yan urgaz yaḍnin tama-nnsn. Ar issawal urgaz-ann yan uzemz yezzifn. Nettat ur jjun tssen ma s-inna abla kiy inna – Ijja Ğli Ĩ ny « Muḥ u Ğeddi ».

Issawel-d unebbaḍ, inna i tfeqqirt :

- Ma s tennit kemmin ?
- Y mit, a sidi ?
- Hati tutt Muḥ u Ğeddi, terrzīt imi-nns.
- Hati za ywad ur t-ssiny ur igi Muḥ u Ğeddi ur jjun t-zriy.
- Hati ywad is t-id-iwi Muḥ u Ğeddi ad fell-as issawel.

– Meqqar ḥetta nekkin hati ddiy ar-kiy ufiy yan mi bahra iḥma imi-nns zund ywad, şerrfx-awn-t-id.

D'après Amsri Lehsen, dans *Tamunt* de juin 1994

C'est le tour d'eau d'une vieille. Elle prend sa houe, arrive dans son champ, oriente l'eau (vers son champ). Elle remonte la canalisation jusqu'à la source et trouve l'eau allant ailleurs. Elle suit la rigole jusqu'au lieu qu'elle irrigue. Elle y trouve un homme qui irrigue son champ. La vieille lui dit :

- Moh-ou-Addi ! Pourquoi as-tu détourné mon eau ?
- Veux-tu que mes navets meurent pour que vivent les tiens ?

Elle lève sa houe, frappe Moh-ou-Addi et lui casse toutes les dents de sa bouche. Il partit et lui fit envoyer une convocation au palais de justice d'Agadir. Le jour ou elle la reçut, elle demanda l'adresse. On la lui donna et elle se présenta au tribunal. On l'appela :

– Ijja Ali et Moh-ou-Addi !

Elle se lève un moment ; un instant après, un homme se lève à ses côtés et se mit à parler longtemps. Elle ne comprenait rien à ce qu'il disait sauf lorsqu'il prononçait les noms de Ijja Ali ou Moh-ou-Addi. Le juge s'adressa alors à la vieille :

- Que dis-tu, toi ?
- A propos de quoi, Monsieur ?
- N'as-tu pas frappé Moh-ou-Addi et ne lui as-tu pas brisé les dents ?
- Mais celui-ci, je ne le connais pas ! Ce n'est pas Moh-ou-Addi ! Je ne l'ai jamais vu.
- Cet homme représente Moh-ou-Addi, il le défend.

– Puisse-t-il en être de même pour moi ! Je vais aller chercher quelqu'un dont la langue est aussi bien pendue que celui-ci et je vous l'enverrai !